

***Locataires, soyez rassurés, Mr Galy
« essaye d'accompagner socialement les agents qui sont dans la difficulté »***



En préalable à cette CRM, la CGT a fait lecture de sa déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Nous sommes à quelques jours d'une grande journée de grève et de mobilisation comme il n'y en pas eu depuis longtemps en douane. Le plan stratégique Douane 2018 a été dévoilé avec à la clef une disparition massive d'emplois et de missions. Mais soyons rassurés, notre Direction générale nous explique en page 28 de son plan stratégique son engagement pour les œuvres sociales ! Ainsi nous pouvons y lire que, « S'agissant de la solidarité, laquelle constitue une valeur très forte en douane, la douane réaffirme avec force son engagement en faveur d'une politique sociale de haut niveau[...] ». En résumé, les douaniers vont vivre un plan social sans précédent, mais comme notre Direction générale est vraiment humaniste, elle va se servir de nos œuvres sociales comme amortisseur à la casse d'emplois qu'elle orchestre pour les quatre ans à venir.

Mais nos œuvres sociales ne doivent pas être traitées comme cela, elles ne sont pas un levier que l'on peut utiliser à sa guise au gré des suppressions d'emplois ! Nos œuvres sociales ont été créées en des temps difficiles par des douaniers pour des douaniers. Ainsi nous réaffirmons que la Masse des Douanes doit plus que jamais jouer son rôle au service des besoins des agents et non au service de l'administration en rendant des emplois à tour de bras, le resserrement du réseau ordonnateur secondaire étant passé par là... La CRM Île-de-France étant la CRM la plus importante, elle se doit d'avoir les moyens nécessaires pour fonctionner au mieux et elle doit plus que jamais d'être attentive au besoin de solidarité de nos collègues. D'ailleurs nous constatons que pour une fois depuis bien longtemps il n'y a pas de propositions d'expulsions au menu de cette CRM, ce qui ne peut que nous satisfaire.

Cependant, notre satisfaction demeure toute relative : Ainsi, nous constatons que les régularisations de charges accusent toujours une certaine lenteur et que les augmentations annuelles de redevance d'occupation, elles, accusent toujours une augmentation sans faille. Il serait temps de faire un geste social emblématique et fort. Sur ce sujet, nous allons d'ailleurs faire lecture d'une motion spécifique suite à cette déclaration préalable.

Nous constatons également que le tableau des impayés est très difficile à lire sur ordinateur et qu'une synthèse rapide aurait été utile. Cela illustre une fois de plus, les difficultés liées à la centralisation comptable au sein de l'ACC et à la réduction des effectifs affectés à cette tâche.

Enfin concernant L'Haÿ-les-Roses, nous prenons acte de la remise de 70€ de charges pour un locataire suite à des problèmes de chauffage qui ont concerné toute la cité. Nous demandons que cette remise soit appliquée à l'ensemble des locataires dans un souci d'équité.

Notre Masse des Douanes mérite un investissement sans faille, c'est pourquoi nous vous donnons rendez-vous le 21 novembre devant Bercy, si vous aussi vous voulez défendre nos œuvres sociales et une douane d'utilité économique, sociale et environnementale !

La CGT a également fait lecture d'une motion concernant le gel de l'augmentation annuelle des loyers (page 4 de ce compte-rendu). Considérant que la valeur de nos points d'indice est gelée depuis 4 ans, la CGT trouve inadmissible que les loyers continue d'augmenter alors que notre pouvoir d'achat régresse ! En réponse à notre déclaration liminaire, le Président de la CRM, M. Galy essaye de se justifier sur bien des points :

- **Sur le fait que pour une fois il n'y a pas de proposition d'expulsions à l'ordre du jour** de cette CRM, il nous dégage sa fameuse phrase : « vous savez, on essaye d'accompagner socialement les agents qui sont dans la difficulté ». Ouf, nous voilà rassurés !
- **Sur les difficultés de l'Agence comptable centralisée** : là, c'est le grand déballage et le grand argumentaire pour essayer de justifier le gros « flop » de la création de l'ACC par l'administration, suite à sa décision unilatérale de resserrer le réseau comptable de l'EPA Masse.

Cette décision avait été dénoncée à l'époque par la CGT : nous estimions que ce resserrement conduirait à une perte de proximité avec les locataires et à une surcharge de travail considérable pour les collègues. C'est exactement ce qui se passe aujourd'hui !

Ainsi, M. Galy regrettant que personne de l'agence comptable n'ait pu venir à la CRM, nous a expliqué pendant 15 bonnes minutes qu'un projet d'évolution est en cours pour l'ACC. Cette dernière va être refondue dans la recette régionale d'Île-de-France et deviendra ainsi un 3ème pôle de la recette régionale. L'ACC dépendra désormais du CHSCT de Paris. En résumé, nous nous sommes bien plantés avec la création de l'ACC, on essaye de rectifier le tir, détendez-vous, tout se passera bien... Pas si sûr que cela se passe bien pour les locataires et les collègues travaillant à l'ACC !

- **Sur notre motion concernant l'augmentation des loyers** : elle sera relayée au service central de l'EPA Masse.
- **Sur notre demande de voir la remise de 70€ de charges appliquée à tous les locataires de l'Haÿ-les-Roses**, suite à la panne de chauffage de l'hiver dernier : une étude sera réalisée par le service régional (chaque locataire va être consulté individuellement) avant que M. GALY prenne une décision définitive concernant un éventuel remboursement. Nous restons vigilants.

Les points essentiels à retenir concernant cette CRM

1- L'activité du service régional

Les chambres de célibataires : le service régional a fait une étude concernant la taux d'occupation des chambres de célibataires. Ainsi, nous apprenons que 61% des chambres sont occupées par des hommes, 10 % par des filles. Le taux global d'occupation des chambres étant satisfaisant, ce dispositif répond toujours bien à la demande. Le service régional a également rencontré la SNI, suite à la réfection des salles de bain, pour essayer de faire avancer le dossier de la réfection des sols.

Les régularisations de charges : elles accusent toujours un certain retard, certaines pour l'année 2010 (Villiers-le-Bel) et celles de Limeil sont de 23% ! parfois juste dû à des problèmes d'adresse dans les courriers.

Sur la restitution de Tremblay 1 et 2 par la SNI : le service régional nous indique qu'il a adressé un courrier à tous les locataires leur expliquant la situation et leur garantissant qu'il n'y aurait pas d'augmentations de loyers à la clef. **La CGT sera plus que jamais vigilante sur ce dossier !**

Sur les statistiques des commissions d'attribution : seulement 2 % des demandes sont satisfaites ! Triste record pour la plus grande commission régionale de France ! M. Galy nous explique qu'il est bien conscient du problème, mais que la mise en adéquation du parc avec les demandes des collègues sera longue.

2- Le parc locatif d'Île-de-France

Les chambres Parme : M. Galy nous explique que la convention conclue avec l'association Parme pour la réservation de chambres meublées en Île-de-France est passée de 20 à 15 chambres. (Ce qu'il avait décidé tout seul, car il avait omis d'en informer les organisations syndicales... Nous n'avions pas manqué de lui rappeler lors de la dernière CRM...) Actuellement, 7 chambres sont occupées. M. Galy nous explique que le dispositif Parme n'est pas attractif pour nos collègues et qu'à terme, cette convention risque de ne pas être renouvelée, Parme étant extrêmement exigeant concernant les garants.

La CGT est intervenue pour dénoncer la publicité tardive auprès de nos jeunes collègues concernant la possibilité de loger en foyer Parme. De plus, certains collègues ne passent pas forcément par la Masse et font directement des demandes auprès de Parme, ce qui peut expliquer la faiblesse du taux d'occupation. Même si la CGT admet que le dispositif Parme n'est pas parfait, nous avons demandé instamment à M. Galy de prendre les devants afin que l'EPA une convention avec un autre organisme proposant des chambres meublées. Aux yeux de la CGT, il est indispensable de garder un dispositif de souplesse en Île-de-France qui puisse permettre à nos collègues de trouver une chambre temporaire d'accueil.

Sur la résidentialisation de Tremblay 1 et 2 : avec le changement de bailleur qui s'annonce, les discussions seront à reprendre à la case départ.

Concernant la réservation de logements en Ile de France (voir annexe 1) : ce sont 33 logements qui ont été réservés pour une durée allant de 20 à 25 ans pour un montant de 1 637 000 €.

La CGT est donc intervenue une nouvelle fois pour rappeler son attachement à une véritable politique d'acquisition-construction qui pourrait garantir la pérennité du parc immobilier francilien.

3- La situation des impayés au 30/09/13

A cette date, 121 000 € d'impayés, certains locataires accusant plus de 32 000 € de dettes.

Pour la CGT, cette situation montre à quel point la situation économique et sociale de certains de nos collègues reste fragile, surtout lorsqu'il s'agit de jeunes agents et de retraités. La CGT reste vigilante au traitement des difficultés de ces collègues qui est fait par notre administration...

4- Le point sur L'Haÿ-les-Roses

Pour les baignoires : la société Dumez a procédé à la vérification et à la réparation des baignoires mal scellées (mal-façons lors de leur installation), ainsi qu'à la réfection des peintures qui avaient été abîmées. Les quelques locataires absents vont être relancés pour pouvoir recevoir la société.

Pour le litige avec la co-propriété voisine concernant les conteneurs de poubelles (amenant des problèmes d'humidité) situés après le portail du 73, rue de Bicêtre : une proposition d'aménagement a été envoyée à la propriété voisine.

Le portail du 73, rue de Bicêtre connaît des problèmes récurrents : les interventions de la société KONE ne règlent rien. Pour résoudre ce problème, M. Galy propose de faire un constat par huissier (les frais d'huissier seront facturés à la société), mais s'oppose au non-paiement des factures. **Il est urgent que le SRO trouve une solution à ce défaut de sécurité pour les locataires !**

Concernant la privatisation des places parking : le résultat de l'enquête est le suivant : 8 locataires favorables, 38 non favorables et 54 locataires se sont abstenus. Le projet est donc abandonné. (Rappel : lors de la dernière CRM, la pose d'arceaux sur des emplacements non prévus pour le stationnement avait été actée et sera effectuée prochainement (budget d'entretien de la cité).

Pour la programmation immobilière 2014 : la pose de compteurs d'eau individuels a été retenue par l'EPA.

5- Les points soumis au vote

2 points étaient soumis au vote lors de cette CRM : l'approbation du PV de la CRM du 07/06/13 et la proposition de de remise pour un tour de logements. **Sur ces deux points, la CGT s'est prononcée POUR.** Pour le 2ème point, ce vote est justifié par le fait qu'une remise pour un tour est préférable à une restitution définitive.

*Vos représentants CGT à cette CRM :
Bruno Piquemal, Pierre-Yves Gabay, Sébastien Le Ray et Mathilde Morival*



Motion du SNAD CGT concernant l'augmentation annuelle de la redevance d'occupation en Ile de France

Monsieur le Président,

Le SNAD CGT vous demande officiellement le gel de l'augmentation annuelle de la redevance d'occupation. C'est une demande de notre syndicat depuis 2011 qui se justifie d'autant plus aujourd'hui suite à une quatrième année consécutive du gel de la valeur de nos points d'indice.

A cela s'ajoute également d'autres phénomènes qui grèvent le budget des locataires douaniers :

- le dispositif de récupération sur travaux qui accentue le coût du logement social douanier ;
- la sortie du système de « l'intermédiation » qui laisse les locataires en prise directe avec les bailleurs sociaux (versement de cautions pour les nouveaux locataires, non maîtrise de l'évolution des loyers, rétrocession de logements, fin du traitement des impayés en commission régionale en cas de difficultés sociales) ;
- la subvention ministérielle conditionnée à la suppression d'emplois douaniers au sein de l'EPA Masse des Douanes dans le cadre de la RGPP.

Une enquête de l'INSEE a même démontré qu'entre 2010 et 2011 le pouvoir d'achat des fonctionnaires a diminué de 0,1%

Enfin, dans le contexte actuel de crise, certains bailleurs sociaux, comme l'OPH du Pas de Calais, viennent de décider le gel de l'augmentation des loyers pour l'année à venir. Si eux le font, pourquoi ne pas se donner les moyens de faire pareil ?

Nous vous demandons donc de relayer cette demande au Directeur de l'EPA Masse ainsi qu'à la Présidente du Conseil d'administration. Même si cette demande ne concerne que la cité de l'Haÿ-les-Roses, ce serait un symbole social fort.
